

De Rio de Janeiro à Bruxelles en passant par Maastricht

Jean-Marie Harribey

15 septembre 1992

A quelques jours du référendum sur l'union européenne, il faut rassembler brièvement les principaux arguments qui méritent d'être retenus pour porter un jugement sur le Traité de Maastricht. Ce traité s'inscrit dans le prolongement d'une histoire. L'argumentation en sa faveur se situe essentiellement sur les terrains politique et diplomatique : est-elle recevable ? L'argumentation contraire se situe d'abord sur les terrains économique et éthique : comment faut-il la comprendre ?

1. Le Traité de Maastricht est le prolongement direct de la construction européenne engagée depuis le 1er janvier 1958.

- 1957 : Traité de Rome qui crée le Marché Commun entre les pays membres de la Communauté Economique Européenne (CEE) parce que, après les années de reconstruction d'après-guerre, les grandes entreprises des pays d'Europe avaient besoin, pour accroître leurs possibilités de profit, d'un espace plus vaste avec moins d'entraves douanières. Cela explique pourquoi les petites entreprises, le petit commerce, la petite agriculture, tous secteurs menacés par l'évolution du capitalisme qui pousse à la concentration, aient longtemps été opposés à l'Europe.

- 1962 : mise en place de la Politique Agricole Commune. Son but est de favoriser la concentration des exploitations agricoles et l'exode rural (l'industrie a besoin à l'époque de main d'œuvre) mais, pour éviter que celui-ci soit trop brutal (les gouvernants ont besoin du vote des paysans), la PAC instaure un mécanisme de soutien des prix agricoles. Cela permet aux gros agriculteurs d'engranger une sorte de rente, à certains petits agriculteurs de se maintenir coûte que coûte et à la production agricole d'augmenter considérablement jusqu'à la surproduction.

- 1978 : la crise économique a éclaté dans le monde capitaliste depuis 5 ans et les monnaies se sont mises à flotter et donc à fluctuer dans tous les sens. Pour limiter ces variations permanentes qui rendent impossible l'unicité du prix de chaque produit agricole dans tous les pays européens ainsi que le veut la PAC, les pays européens décident en 1978 de créer un Système Monétaire Européen (SME) dans lequel les parités (taux de changes) entre les monnaies des pays membres sont fixes (ou presque).

- 1986-87 : l'Acte Unique européen achève l'abolition définitive de toutes les barrières douanières pour aboutir le 1er janvier 1993 à la libre circulation des personnes, des marchandises et surtout des capitaux. Ce dernier point est essentiel parce qu'il a donné lieu à une harmonisation européenne de l'imposition sur les revenus du capital au niveau le plus bas pour ne pas mécontenter les détenteurs de capitaux de certains pays qui auraient pu placer leur argent ailleurs puisque, dorénavant, celui-ci peut circuler librement.

2. Les partisans de la ratification du Traité de M. invoquent quatre arguments :

a) Premier argument : on ne peut défaire ce qui a été entrepris depuis 35 ans.

Cet argument serait recevable si ce qui avait été fait était très positif. Est-ce le cas ? Oui, mais au regard du seul critère de la rentabilité :

- les grandes entreprises ont pu se concentrer et se moderniser ;

- l'agriculture (surtout française) est devenue rentable et exportatrice mais au prix de la désertification de certaines régions, d'une production intensive polluante et excessive par rapport à la demande du marché.

b) Second argument : il faut renforcer la coopération politique entre les Etats pour rendre définitif le havre de paix qui existe en Europe depuis près d'un demi-siècle et pour diminuer l'emprise des nationalismes toujours menaçants. Cet impératif apparaissant d'autant plus grand depuis que la réunification de l'Allemagne donne à celle-ci une force politique à la mesure de sa force économique.

Il est vrai que les grandes puissances ne se sont pas affrontées directement depuis 1945. Mais elles ont réglé leurs conflits par peuples du Tiers-Monde interposés et en exacerbant leur compétition sur les marchés internationaux. Quel progrès humain représente le passage de l'affirmation : « l'ennemi, c'est l'Allemand » à celle : « l'ennemi c'est le Japonais exportateur ou le Tiers-Monde surpeuplé, affamé et migrant » ? Ce sont là les

mêmes valeurs de haine, d'exclusion et de concurrence qui sont affirmées et transposées de l'échelle européenne à l'échelle planétaire.

c) Troisième argument : refuser la ratification provoquera une tempête boursière et financière qui s'annonce déjà avec l'incertitude pesant sur le résultat du référendum. Sans doute, mais voyons ce qu'est une crise boursière.

Fondamentalement, lorsque les détenteurs de capitaux (retrouvons le sens des mots : les capitalistes) voient leurs perspectives de profit dans le système productif se restreindre, ils investissent moins en machines, ils embauchent moins, et ils sont saisis d'une agitation fiévreuse pour trouver sur les places financières des placements au jour le jour suffisamment fructueux, en jouant sur les taux d'intérêt, sur les variations des taux de change, sur les rumeurs concernant l'évolution du prix de telles ou telles actions, et cela pour compenser de moindres gains issus de la production.

Donc, si les marchés financiers sont aujourd'hui agités, cela n'a rien à voir avec Maastricht : la Bourse de Tokyo baisse depuis un an. Par contre, c'est la preuve d'une difficulté pour notre système économique d'assurer un développement harmonieux : il se heurte aujourd'hui à l'impossibilité de continuer à fonder ce développement sur une production et une consommation toujours croissantes. La planète découvre que PLUS n'égal pas toujours et pour tout le monde MIEUX.

d) Quatrième argument : refuser la ratification, c'est se ranger dans le même camp que Le Pen ou Marchais.

Il est certain que beaucoup d'adversaires de toute supranationalité s'appuient sur les sentiments de xénophobie et de racisme latents dont les dangers ne sont pas aujourd'hui écartés. Mais, précisément, ces dangers risquent d'être encore plus grands si la construction d'une Europe capitaliste s'approfondit en accélérant la courbe de chômage, point sur lequel on reviendra plus loin.

Pour l'instant, remarquons que certains propagandistes du OUI ne sont pas moins dangereux que Le Pen. Ainsi, Giscard tient le même discours sur les immigrés (rappelons- nous qu'il parle « d'invasion ») et qu'il est prêt à s'allier avec lui pour reconquérir le pouvoir. La distance qui les sépare est celle de la « classe ». Le Pen est à Giscard ce que le baronnet ou le simple soudard assoiffé de haine est au marquis hautain et méprisant.

3. La ratification du Traité de Maastricht dont la pièce maîtresse est constituée par le projet de monnaie unique dans le cadre de l'Union Economique et Monétaire représente un double danger : elle risque d'élargir la coupure entre les pays riches de l'Europe du nord-ouest et les pays pauvres de l'Europe du sud et de l'est ; elle représente un verrouillage supplémentaire pour refuser la construction d'un autre Europe solidaire.

a) La coupure entre riches et pauvres.

Pour qu'une monnaie unique et un système bancaire unifié existent dans un même espace économique, ici l'Europe, il faut que les objectifs économiques des différents pays et leurs moyens d'action soient les plus proches possibles.

* Or, l'objectif qui apparaît dans le Traité de Maastricht comme le plus important est la stabilité des prix pour que le futur écu soit internationalement performant.

* Pour y parvenir les gouvernants peuvent utiliser deux moyens :

- restreindre l'émission de monnaie en relevant les taux d'intérêts pour décourager l'appel au crédit. Ainsi les prix ont moins de risques d'augmenter puisqu'un pouvoir d'achat moindre circule. Mais les pays qui auraient besoin d'investir pour favoriser la croissance et l'emploi sont et seront pénalisés, surtout ceux qui ont le plus de retard : Grèce, Portugal, Espagne, Italie du sud.

- pratiquer une rigueur salariale et sociale : pas ou peu d'augmentations de salaires, diminution des programmes sociaux, des aides aux chômeurs et aux exclus, le tout habillé de l'appellation : « équilibre du budget de l'Etat ».

L'engrenage sous-jacent au Traité de Maastricht peut être résumé par le schéma suivant :
monnaie unique

=====> fixité absolue des taux de changes (puisque'il n'y a plus de changes)

=====> obligation de contrôle strict de l'émission de monnaie

=====> relèvement des taux d'intérêt ou maintien à un niveau élevé
les pays européens riches pour conserver leur compétitivité

. dans les pays européens pauvres obligés de suivre sous peine de fuite des capitaux

. dans

=====> ralentissement encore plus fort de la croissance, ce qui en soi n'est pas un mal, compte tenu de la crise écologique, mais qui, dans le cas d'un refus de diminution du temps de travail, condamne à l'aggravation du chômage et des inégalités.

Ce schéma libéral ignore la nécessité de faciliter les investissements, souvent publics, pour combler les écarts de niveaux de développement économique, ce qui exige parfois :

- de tolérer des déficits publics temporaires ;
- de consentir à certaines dévaluations du taux de change pour protéger les secteurs qui n'ont pas encore atteint le niveau de compétitivité internationale ;
- d'accepter un certain décalage entre le moment où se fait l'investissement et celui où il devient productif, décalage qui peut entraîner une inflation momentanée.

b) Le verrouillage d'une Europe du libéralisme contre une Europe de la solidarité.

Le Traité de Maastricht verrouille définitivement l'Europe libérale dans le mauvais sens de ce terme. Le monde est traversé depuis 20 ans par une crise économique et écologique sans précédent qui présente deux visages intimement liés : gaspillage effréné à un bout de la planète et maintien de la pénurie à l'autre bout. Face à la montée grandissante des cris d'alarme, les puissants de ce monde (les « seigneurs seigneurs » comme dit Renaud) font à l'heure actuelle le forcing pour cadenciser les rapports de forces et éviter que la demande d'un autre type de développement ne rencontre trop d'écho, surtout en faveur :

- d'un arrêt de la croissance dans les pays riches et d'un autre partage en leur sein du travail et des revenus pour résorber le chômage ;
- d'un arrêt de la croissance des plus riches pour que les pays les plus pauvres puissent en avoir une et sortir de la misère.

Les gouvernements de tous les pays capitalistes sont tous aujourd'hui convertis au libéralisme ; ils affirment tous que l'Europe pourra relancer la croissance et diminuer le chômage. Il y a une triple erreur, délibérée ou non, dans ce raisonnement :

- L'Europe déjà existante n'a pas empêché le capitalisme d'entrer en crise et de provoquer la montée du chômage.
- Aujourd'hui, lorsqu'il y a un regain de croissance économique, celui-ci n'apporte pas, au contraire des années 50-60, un meilleur emploi parce que les investissements actuels sont tous des investissements pour augmenter la productivité du travail et économiser de la main d'œuvre.
- La poursuite de la croissance de tous les pays de la planète n'est ni possible ni souhaitable pour des raisons de justice vis-à-vis des pays pauvres et pour des raisons écologiques.

Jamais ces derniers arguments, les plus décisifs, n'ont été évoqués dans la campagne référendaire, et pour cause ! Il s'agit de l'esquisse d'une autre logique à laquelle ne sont prêts ni les tenants d'un libéralisme dynamique (Mitterrand, Rocard ou Giscard), ni les défenseurs des petits boutiquiers (Pasqua et Seguin), ni les plus archaïques nostalgiques des terreurs de toutes sortes (Marchais ou Le Pen).

Le Traité de Maastricht est le dernier signe d'allégeance et de renoncement de la gauche vis à vis du libéralisme. Qui a écrit : « Une des plus vastes mystifications de l'histoire aura sans doute été l'identification de l'Europe avec la construction issue du traité signé à Rome en 1957 »¹ ? C'est Rocard, dans son livre *Le marché commun contre l'Europe*, mais c'était en 1973... et depuis, il a fait du chemin...

La mode est au libéralisme parce qu'aucune pensée différente n'a pu encore fédérer les aspirations nouvelles. Alors, tous ceux qui gouvernent ou qui aspirent à gouverner s'engouffrent dans le vent de la mode et sont prêts à tous les renoncements sans s'arrêter aux conséquences de leurs choix. Voici une anecdote personnelle : le 4 juin 1992, à Rio de Janeiro, j'ai réussi à tirer par la manche Mme Ségolène Royal avant qu'elle ne remonte dans sa voiture aussitôt après avoir annoncé à la tribune des Nations Unies que la France signerait la Convention sur la biodiversité. Question : « Mme la Ministre, la France va signer la convention sur la bio-diversité alors que le dernier ours pyrénéen est menacé par le tunnel du Somport qui, de plus, accroîtra considérablement le trafic routier trans-européen ; qu'allez-vous faire ? Réponse en trois temps : 1) Grand éclat de rire : « Ah, ah, l'ours ! » ; 2) Bras

¹ . B. Jaumont, D. Lenègre, M. Rocard, *Le marché commun contre l'Europe*, Paris, Seuil, 1973, p. 5.

d'honneur: « Le tunnel ? Je n'en ai rien à faire. » ; 3) « Ce n'est pas moi qui ai signé le décret, voyez mon prédécesseur. » Bref, de Rio à Bruxelles via Maastricht, il y a incompatibilité entre la logique d'un développement pour l'homme et celle d'un développement pour le profit.

En définitive, il ne reste que deux arguments qui pourraient, si l'on n'y prenait pas garde, inciter à approuver ce traité :

- Poussons la logique du capitalisme productiviste jusqu'au bout et accélérons la marche en avant vers la catastrophe: un pays de 3, 4, 5, 6 millions de chômeurs; ensuite, il y aura une véritable prise de conscience. Et bien, non, ce serait pratiquer la politique du pire.

- Un NON au référendum ne donnera pas illico une Europe plus sociale que le OUI. Certes ; et alors ? Parce que l'humanité est inhumaine, je m'interdirais de dire, d'expliquer, de défendre d'autres valeurs ? Et bien, non, comme le vote.